

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1456/SG/CG concernant une prise en charge de frais de traitement et de séjour en métropole .

n° 74-1456/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

11 septembre 1974

Numéro JO

n° 18 du 25/09/1974

Date du numéro

25 septembre 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'hospitalisation et de séjour de l'enfant Hagira Houssein Ali Cassim, 8 ans, fille de M. Houssein Ali Cassim, opérateur du RGR (Réseau général radioélectrique) à Djibouti, évacuée sanitaire le 19 octobre 1974 sur l'Hôpital Broussais – La Charité (cliniqué cardiologique, service du professeur P. Maurice), n° 96, rue Diderot – 75674 – Paris CEDEX 14.

**ALI AREF BOURHAN.**